



**COCETA - Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien**

Association apolitique, à but non lucratif, pour la protection des habitants de l'agglomération nantaise.

[www.coceta.org](http://www.coceta.org)



Préfecture de Loire Atlantique  
6 Quai Ceineray  
44 000 NANTES

Le 04 novembre 2023

*Courrier adressé par voie postale et numérique*

*Copie par voie dématérialisée (liste en annexe)*

A l'attention de M. Le Préfet des Pays de la Loire

**Objet : Réunion d'information grand public en présentiel & publication du CR du comité de Suivi des Engagements de l'Etat du 27 janvier 2023**

Monsieur le Préfet,

Le COCETA vous rappelle l'engagement pris par la Préfecture de mettre en place une réunion d'information destinée au grand public, dans le cadre de l'avancement du projet de l'aéroport de Nantes-Atlantique et du suivi des 31 mesures annoncées par l'Etat.

Celle-ci devait être réalisée au plus tard en septembre 2023, en présentiel, dans un lieu central – il avait été évoqué l'île de Nantes – et intégrerait l'intervention des différents acteurs du projet, associations comprises.

Cet engagement avait été pris suite aux 2 réunions d'informations conduites avec le soutien de la CNDP, en distanciel, le 7 et 9 mars 2023. Comme l'avait déploré le COCETA, ces réunions ont été très peu mobilisatrices et inadaptées sur le fond et la forme aux attentes du public.

Les objectifs de transparence et d'information n'ont pu être atteints alors même qu'ils font partie des engagements majeurs du projet.

Ces réunions ont été maintes fois reportées du fait de l'actualité, pour reprendre les explications énoncées par vos services (crise en Ukraine, gestion des grèves – dépôt de carburant, etc...). L'aéroport de Nantes Atlantique ayant fort impact pour le territoire, vous ne pouvez continuer à déroger à vos obligations et à vos engagements, en particulier suite aux dernières annonces.

Nous sollicitons de la même manière, en parallèle de ce courrier, le CNDP.

Nous restons donc mobilisés pour intégrer la préparation de ce rendez-vous avec les 100 000 citoyens concernés par les nuisances de l'aéroport de Nantes-Atlantique, dans un délai le plus rapide possible et dans le prolongement de la visite de M. le ministre Clément BEAUNE, attendu mi-novembre.

Par ailleurs, le 27 janvier 2023 s'est tenue le comité de suivi des engagements de l'Etat. Celui-ci a fait apparaître un bilan très mitigé des mesures initiées, notamment celle relative au couvre-feu.

Pour avoir soulevé plusieurs fois le sujet, le compte-rendu n'a jamais été diffusé, ni publié sur le site de la préfecture<sup>1</sup>. Le site internet dédié au suivi du projet de réaménagement de l'aéroport, n'a pas été mis à jour pour prendre en compte les remarques faites en séances, notamment sur l'affichage du suivi des mesures<sup>2</sup> laissant penser que les engagements avaient été tenus (car « réalisés ») sans apprécier leur efficacité.

En revanche, le site est à jour des dernières annonces et fait état de la nouvelle concertation. Il nous semble que la Préfecture manque notablement d'objectivité,

Nous appelons donc la Préfecture et la DGAC à rectifier sans délais les informations publiées et à communiquer le compte-rendu, en toute transparence et objectivité sur l'avancement du projet.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.



**Paolo FERREIRA**

**Président du COCETA**

---

<sup>1</sup> <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Grands-projets/Aeroport-Nantes-Atlantique/Comite-de-suivi-des-Engagements-de-l-Etat>

<sup>2</sup> <https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/content/les-31-mesures-de-letat-10344>

**Copie** : Madame Elisabeth Borne, Première ministre

**Copie** : Monsieur Aurélien Rousseau, Ministre de la Santé et de la Prévention

**Copie** : Monsieur Clément Beaune, Ministre délégué chargé des Transports.

**Copie** : Monsieur Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France

**Copie** : Monsieur Marc Papinutti, Président de la Commission Nationale du Débat Public

**Copie** : Monsieur Laurent Michel, Président de l'Autorité Environnementale

**Copie** : Monsieur Jérôme Jumel, Directeur de l'Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire

**Copie** : Madame Laurence Garnier, Sénatrice de Loire Atlantique

**Copie** : Madame Julie Laernos, Députée de Loire Atlantique (4e circonscription)

**Copie** : Madame Sophie Errante, Députée de Loire Atlantique (10e circonscription)

**Copie** : Monsieur M. Andy Kerbrat, Député de Loire Atlantique (2e circonscription)

**Copie** : Monsieur Yannick Haury, Député de Loire Atlantique (9e circonscription)

**Copie** : Madame Christelle Morançais, Présidente de Région Pays de Loire

**Copie** : Monsieur Michel Ménard, Président du Département de Loire Atlantique

**Copie** : Madame Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole

**Copie** : Monsieur Maurice Perrion, Président de l'association des Maires de Loire-Atlantique

**Copie** : Monsieur Jean-Pierre Blazy, Président Ville & Aéroport

**Copie** : Monsieur Nils Raynaud, Directeur du projet de réaménagement de Nantes-Atlantique (DGAC)

**Copie** : Madame Sylvie Haudebourg, Garante de la CNDP

**Copie** : Madame Brigitte Fargevieille, Garante de la CNDP